



BULLETIN MENSUEL

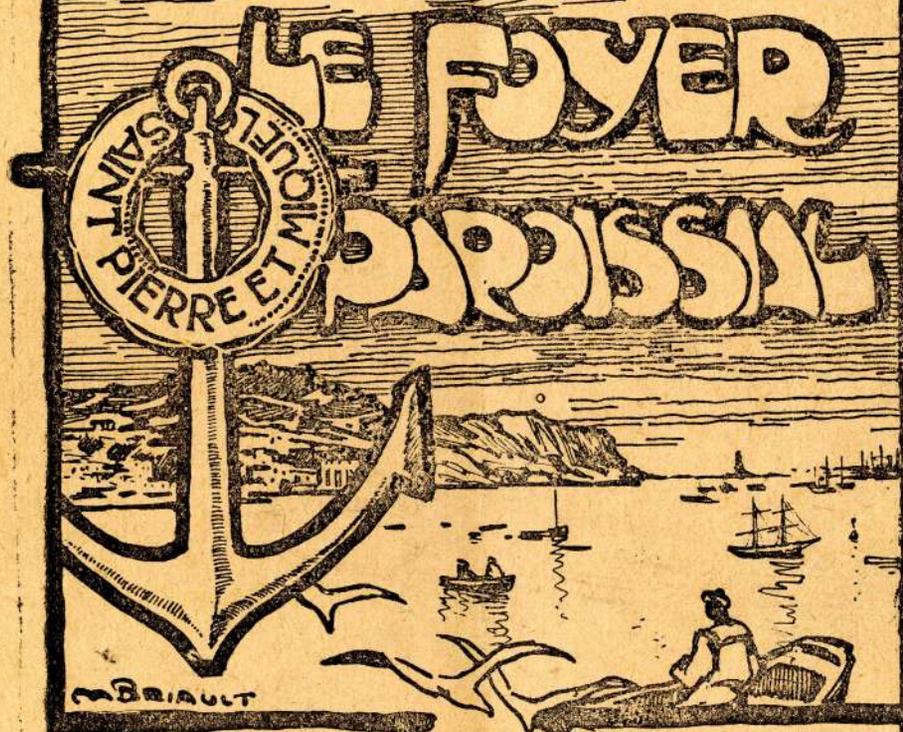
7<sup>me</sup> Année

N° 81

Du 15 SEPTEMBRE

au 15 OCTOBRE

1980



ABONNEMENT  
(servi par la Poste)

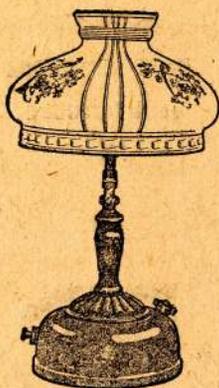
FRANCE . . . 10 fr.

ETRANGER . . . 12 fr.



ADMINISTRATION

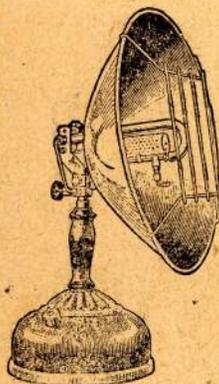
au Presbytère  
de Saint-Pierre



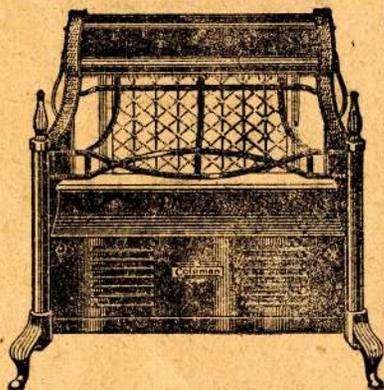
**A** MELIOREZ l'éclairage chez vous par l'emploi des LAMPES et LANTERNES « **COLEMAN QUICK-LITE** ». Allumage instantané avec allumette. Fonctionnement peu coûteux (un litre de gazoline pour 15 heures d'éclairage) et donnant une lumière qui rivalise avec celle du soleil, excessivement brillante et d'une puissance de 300 bougies, tout en restant douce à la vue, sans aucun danger, le contenu ne pouvant

pas se répandre ni faire explosion.

Demandez également LA CHAUFFERETTE ainsi que LE RÉCHAUD « **COLEMAN RADIANT HEATER** » : ils donnent une chaleur saine, sans odeur, sans aucun danger



Modèle No. 480



d'explosion ; ils permettent de chauffer les appartements très rapidement, même par les plus grands froids, et à bon compte (un gallon de gazoline chauffe durant 15 h.) ; ils peuvent être transportés aisément, tiennent très peu de place et

restent toujours propres.

Le FER A REPASSER « **COLEMAN** » tient aussi sa bonne place au foyer et donne les meilleurs résultats.



DEPOT DE TOUS ARTICLES "COLEMAN"  
 CHEZ MME VVE A. PATUREL.



# LESPAGNOL FRERES

QUAI DE LA RONCIÈRE - SAINT-PIERRE

**Grand choix de linoleums**

Passages toile cirée - Carpettes linoleum - Carpettes de laine

## ARTICLES DE MÉNAGE

Ripolin et Peintures toutes couleurs

Essences - Huile de lin - Mastic - Vernis,

Verre ordinaire et imprimé, etc.

## Articles de chasse

Plomb - Cartouches - Capsules, etc.

## Outils tous genres

Marque « Stanley »

## Appareils de Chauffage en tous genres

POSE de PRISES d'EAU - SALLES de BAINS

CABINETS INODORES

Fourneaux de Cuisine - Calorifères

CRAWFORD - Enterorise - RICHMOND

## AGENTS DES USINES RENAULT

Groupes électrogènes - Moteurs Industriels - Moteurs Marins  
à Essence et Huile lourde

*Devis et renseignements gratuits*

**Consultez nos Prix**

# VÊTEMENTS TIP TOP

VOICI LE PRINTEMPS !

Songez qu'il vous faudra bientôt un nouveau Complet, un Pardessus plus léger. Où vous adresserez-vous pour être bien servi ?

Evidemment chez TIP-TOP

L'an dernier vous avez admiré l'élégance de ceux de vos amis qui s'étaient fait habiller chez TIP-TOP et vous avez regretté de ne pas avoir fait comme eux.

Epargnez-vous ces regrets cette année. Venez voir nos nouveaux échantillons où vous trouverez des tissus de la meilleure qualité dans un choix des plus jolies teintes. Choisissez et vous aurez à un

**Prix unique de 24 Dollars**

un complet ou un pardessus faits sur mesures d'une coupe irréprochable et d'une qualité réellement supérieure.



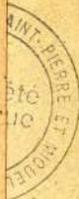
Tip Top

*RENSEIGNEMENTS & ÉCHANTILLONS*

Chez **Etienne DAGUERRE**

SAINT-PIERRE & MIQUELON

## PAROISSE DE SAINT-PIERRE



### Parents Chrétiens, lisez ceci !



Les cours de Cathéchisme, à Saint-Pierre, commenceront mercredi 24 septembre.

L'Instruction religieuse que les parents sont tenus, sous peine de faute grave, d'assurer à leurs enfants, fait partie du programme des matières classiques dans les Ecoles chrétiennes.

Nous donnons ici le règlement des *Cours de Catéchisme* faits par le Clergé paroissial, et auxquels doivent assister les enfants qui fréquentent l'école publique où l'instruction religieuse n'est pas donnée:

1. — PETIT CATÉCHISME, pour les enfants qui auront 7 ans dans le courant de la présente année scolaire : le jeudi, à 10 h. 1/2, au Foyer paroissial. Prière aux parents de les faire inscrire sans retard.

2. — CATÉCHISME PRÉPARATOIRE, pour les enfants nés en 1920 : le mardi, et le vendredi à 11 h., au Foyer paroissial.

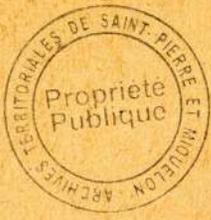
3. — CATÉCHISME DE LA COMMUNION SOLENNELLE ET DE LA CONFIRMATION, pour les enfants nés en 1919, et ayant suivi pendant un an le *Catéchisme préparatoire* : le lundi, le mercredi et le vendredi, à 11 heures.

4. — CATÉCHISME DE PERSÉVÉRANCE, dans la Chapelle du Sacré-Cœur : Pour les garçons, le mardi, à 11 h. ; pour les filles, le samedi, à 11 h., — qu'ils aillent encore en classe ou non.

N. B. --- L'assistance aux cours de Catéchisme de Persévérance est obligatoire sous peine de péché. Les enfants empêchés d'y venir à cause de leur emploi devront en avertir le P. Directeur ; celui-ci leur indiquera les cours spéciaux qui auront alors lieu en dehors de leurs heures de travail.

A la fin de chaque mois, les Parents reçoivent un BULLETIN qui leur fera connaître les notes méritées par les enfants pour leur conduite, leur application et pour leur assiduité aux Offices de l'Eglise.

TERRITORIA



## SAINT-PIERRE

# Location des Bancs de l'Eglise

(*Décision du Conseil de Fabrique*)

Il ne sera pas fait d'adjudication générale des places, les prix établis l'an dernier étant maintenus du 1<sup>er</sup> novembre 1930 au 1<sup>er</sup> novembre 1931.

Les personnes qui seraient dans l'intention de ne pas garder leurs places sont priées d'en avertir le R. P. Cardinal *avant le 25 octobre prochain*. On pourra le trouver au presbytère : le matin de 9 heures à 10 heures, et le soir de 1 heure à 3 heures.

Les personnes qui gardent leurs places actuelles sont priées de payer le montant de la location avant le 26 octobre, ou du moins d'aviser de la date de ce paiement.

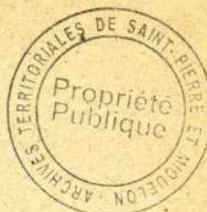
Les places devenues libres feront l'objet d'une adjudication partielle le dimanche 26 octobre, à l'issue des vêpres.

La location des places devient effective le jour de la Toussaint. Les places louées sont alors à la disposition exclusive des adjudicataires. On ne doit donc pas prétendre occuper une place à laquelle on a renoncé, ou que l'on n'a pas payée.

Les personnes n'ayant pas de places attitrées pour l'assistance aux offices, peuvent se mettre dans l'un des quatre derniers bancs, à droite et à gauche, au fond de l'église — ou encore dans les bancs des chapelles de N.-D. de Lourdes et de St-Antoine, *quand ces bancs ne sont pas occupés par les enfants des écoles*.

Les hommes et les jeunes gens vont aux tribunes. En assistant à la messe, ils voudront bien donner leur offrande à la 2<sup>me</sup> quête, dite *quête des places* ; il convient que cette offrande ne soit pas inférieure à 25 centimes. Cette quête des places avec le produit de la location des bancs est spécialement destinées à subvenir à l'entretien de l'église ; les autres quêtes aident à faire face aux dépenses du culte et au fonctionnement des œuvres paroissiales.

En payant les places des bancs, chaque paroissien est prié de faire une offrande spéciale pour assurer le chauffage de l'église pendant l'hiver.



## Vapeurs et Voiliers

trouvent à **SYDNEY-SUD** (Nova Scotia)

Un Slip moderne pouvant recevoir tous navires de moins de 200 pieds et de jaugeage brut 1200 tonnes.

Des usines outillées pour toutes réparations marines,

Des ouvriers spécialistes : Charpentiers, Chaudronniers, Mécaniciens, Forgerons Monteurs. - - - - -

Fonderies de fer, de bronze.  
Soudure électrique et autogène.

---

**On parle français**

---

**The Sydney Foundry and Machine Works,**  
Limited, N. S.

## VOYAGEURS POUR LA FRANCE

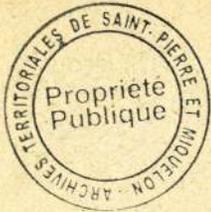
Passez sur les Transatlantiques de la Ligne CUNARD. Vous aurez pour des prix modérés une traversée très agréable, soit dans la classe cabine, soit dans la classe touriste. Départ tous les vendredis de Montréal ou de Québec, directement pour Le Havre.

**PRIX des passages : A partir de 107 dollars,**  
toutes taxes comprises.

A partir du mois de Décembre, les départs auront lieu de Halifax, ce qui sera d'une grande utilité aux voyageurs partant de Saint-Pierre.

On peut consulter les plans des paquebots et retenir ses places chez les soussignés, Agents de la Ligne CUNARD pour Saint-Pierre et Miquelon.

**G. LANDRY & Cie.**



## Calendrier du Mois d'Octobre 1930

N. B. — Pendant ce mois, chaque soir à 6 h., — sauf les dimanches et les jours où un office est annoncé pour 8 h. — aura lieu l'exercice du mois du Saint Rosaire, avec chapelet, litanies de la Ste Vierge, prière à St Joseph et salut.

— A partir de dimanche, 5 octobre, les vêpres auront lieu à 2 h.

• •

2 Jeudi. — Fête des Saints Anges Gardiens. — Le soir, à 8 h., réunion de l'Heure Sainte pour les hommes de la Confrérie du T. S. Sacrement.

3 Vendredi. — 1<sup>er</sup> du mois. — STE THÉRÈSE DE L'ENFANT JÉSUS, Patronne des Missions. — A 7 h., messe avec chant. — Le soir, à 8 h., Office en l'honneur du Sacré-Cœur ; exercice du Mois du Rosaire.

N. B. — Après chaque messe et après l'office du soir, les Fidèles seront admis à vénérer une relique de Ste Thérèse. — Les offrandes de la journée seront consacrées à l'entretien de la chapelle de Langlade.

4 Samedi. — 1<sup>er</sup> du mois. — St François d'Assise, conf. — Fête principale du Tiers-Ordre. — A 7 h., messe suivie de l'Absolution générale pour les Tertiaires.

RÉTABLISSEMENT DE L'HEURE SOLAIRE : à 24 h., les horloges et les pendules sont retardées de 60 minutes.

5 Dimanche. — 1<sup>er</sup> du mois. — Solennité du Saint Rosaire. — Exposition du T. S. Sacrement pendant la grand-messe et les vêpres. — Après les vêpres, qui ont lieu à 2 h., procession mensuelle.

N. B. — Les quêtes de ce jour sont au profit des écoles chrétiennes.

7 Mardi. — Fête du Saint Rosaire. — Les membres de l'Association sont invités à la messe de 7 h., qui sera offerte à leur intention. — Le soir, à 8 h., office ; quête pour la Confrérie.

12 Dimanche. — 2<sup>me</sup> du mois. — FÊTE DE LA SAINTE ENFANCE. — Après les vêpres, sermon, bénédiction des Enfants et quête au profit de l'Œuvre de la Ste Enfance. — Exercice du Mois du Rosaire et procession dite « des Enfants ».

14 Mardi. — 2<sup>me</sup> du mois. — A 7 h., messe du Tiers-Ordre

15 Mercredi. — 3<sup>me</sup> du mois. — Ste Thérèse d'Avila, vierge. — Jour de l'Association des Mères chrétiennes. — Le soir, à 8 h., Office.

19 Dimanche. — 3<sup>me</sup> du mois. — FÊTE DES MISSIONS, avec messe votive de la Propagation de la Foi. — Les quêtes de ce jour sont au profit des Missionnaires en pays païens et pour le Clergé indigène. — A 7 h. 1/2, com. des jeunes filles. — Après les vêpres, instruction pour les personnes de langue anglaise dans la chapelle de St Antoine de Padoue.

25 Samedi. — A 7 h., dans la chapelle du Sacré-Cœur, messe mens. des E. de M.

26 Dimanche. — 4<sup>me</sup> du mois. — FÊTE DE LA ROYAUTE DE JÉSUS-CHRIST. — A 7 h. 1/2, com. des garçons. — Exposition du T. S. Sacrement. — Après les vêpres, chant des litanies du Sacré-Cœur et Consécration du Genre Humain.

31 Vendredi. — Vigile de la Toussaint : jeûne et abstinence.

### Logique ! ?

Il y a des gens qui ne croient plus à Dieu quand il s'agit de Le prier. Et les voilà, dans les moments difficiles, qui s'en prennent à Lui, estimant qu'Il devrait être à leur service !...

## La Bonne Page

### 15. ~ Les Commandements de l'Église.



Il y a six principaux Commandements de l'Église, obligatoires pour la généralité des fidèles.

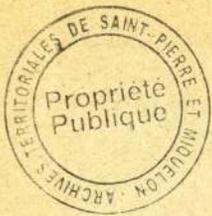
Il y en a, de plus, beaucoup d'autres, s'adressant soit au Clergé, soit aux Religieux, soit aux Fidèles en certains actes isolés de la vie chrétienne. Par exemple : défense de s'affilier à une société secrète, condamnée, telle que la Franc-Maçonnerie ; défense de lire les livres, revues ou journaux contraires à la Foi ou aux Mœurs, etc.

Les six principaux Commandements de l'Église sont les suivants :

- I. *Les fêtes tu sanctifieras,  
Qui te sont de commandement.*
- II. *Les dimanches messe entendas,  
Et les fêtes pareillement.*
- III. *Tous les péchés confesseras,  
A tout le moins une fois l'an.*
- IV. *Ton Créateur tu recevras,  
Au moins à Pâques humblement.*
- V. *Quatre-Temps, Vigiles, jeûneras,  
Et le Carême également.*
- VI. *Vendredi chair ne mangeras,  
Ni jours défendus mêmement.*

Il y aurait lieu d'ajouter maintenant en France, comme on l'a fait en Angleterre et en d'autres pays, un septième commandement :

- VII. *Denier du Culte acquitteras,  
A l'Église fidèlement.*



Le premier Commandement de l'Eglise :

**Les fêtes tu sanctifieras,  
Qui te sont de commandement,**

nous ordonne de **garder les fêtes commandées** ou d'obligation, de la même manière que le dimanche : c'est-à-dire, en France, **Noël**, **l'Ascension**, **l'Assomption** et la **Toussaint**.

En ces fêtes, nous sommes obligés, sous peine de péché, de cesser tout gros travail manuel et d'assister à la messe. Un bon chrétien y fera, en outre, la sainte Communion.

Au jour de **Noël**, nous fêtons la naissance de N.-S. JÉSUS-CHRIST, qui vint au monde à Bethléem, et, suivant la tradition, le 25 décembre à minuit.

Le jour de **l'Ascension** est celui où JÉSUS-CHRIST est monté au Ciel, un jeudi, 40 jours après Pâques.

**L'Assomption** est le jour où la Vierge Marie, d'après la tradition de l'Eglise, a été portée au Ciel par les Anges, après sa mort (15 août).

Le jour de la **Toussaint** (ou de tous les Saints), nous honorons toutes les âmes bienheureuses que DIEU a reçues au Ciel (1<sup>er</sup> novembre).

(A suivre)

MGR A. LE ROY.

---

## Actes Paroissiaux

(DU 15 AOUT AU 15 SEPTEMBRE 1930)

---

**BAPTÊMES.** — Sont devenus Enfants de Dieu et de l'Eglise,

*Le 25 août* : BONNELL, Robert. — *Le 28 août* : BRY, Marietta-Jessie. Parrain : Eugène Bry ; marraine : Emma Grosvalet. — *Le 31 août* : DISNARD, René-Louis ; Parrain : Louis Albisthur ; marraine : Suzanne Lissaraga. — *Le 7 septembre* : CORMIER, Marguerite-Marie. Parrain : Joseph Cormier ; marraine : Jeanne Cormier.

**MARIAGES.** — Se sont unis par les liens indissolubles du Sacrement de Mariage, *le 11 septembre* : LEVAVASSÉUR, André-Jacques et FOLIOT, Joséphine-Marie. — *Le 13 septembre* : ETCHÉVERRY, Clément-Roland et MARSO, LIAU, Oslinda.

**SEPULTURE.** — A reçu les honneurs de la sépulture chrétienne,

*Le 26 août* : MAHÉ, Bernadetta-Mary, née Quirck, 30 ans.



### Que les Mères le sachent bien !

C'est un fait d'expérience : La vertu devient très difficile dans les âmes des jeunes filles si elles ont été habituées aux toilettes immodestes, — celles-ci développant fatalement en elles le plus dangereux sensualisme.

---

## L'École

---



La rentrée des classes est proche : il est donc opportun de rappeler aux parents quelques-uns de leurs devoirs d'état à l'endroit des enfants.

Ils doivent assurer à ceux-ci l'instruction et l'éducation ; pour cela ils les envoient à l'école.

A Saint-Pierre et Miquelon, comme dans toute la France, l'enseignement est donné dans les écoles publiques et dans les écoles libres. Les unes et les autres sont légales ; et la loi reconnaît aux parents le droit d'envoyer leurs enfants à l'école de leur choix.

Les parents, s'ils sont vraiment chrétiens, doivent aussi pourvoir à la formation chrétienne de leurs enfants. S'ils les ont confiés à une école dite *neutre* ou *laïque*, il faut de toute nécessité qu'ils s'occupent de leur éducation religieuse et morale, en dehors de cette école. En effet, l'enseignement qui est muet sur la Divinité, sur l'âme, sur les obligations que Dieu nous impose dans le présent, sur les sanctions qu'il appliquera dans la vie future, cet enseignement, on peut l'affirmer, n'aidera guère à faire des chrétiens. D'ailleurs Dieu ne nous a pas commandé d'être seulement des honnêtes gens plus ou moins savants, mais d'être un jour des élus.

Cette formation religieuse et morale, dira-t-on, est l'affaire du prêtre, au catéchisme. Eh bien ! répétons-le bien haut : l'instruction religieuse donnée seulement au catéchisme, après les heures de classe, est manifestement insuffisante. A ces leçons de catéchisme pour lesquelles, d'ordinaire, il n'y a eu aucune préparation, où les absences, hélas ! sont souvent nombreuses, l'enfant s'assujettira plus difficilement, après une demi-journée de classe, à des efforts prolongés d'attention.



Et puis, il convient de l'ajouter : ce n'est qu'à de trop rares et de trop courts instants que le prêtre est en relation avec les enfants.

Dans ces conditions, il incombe de toute nécessité aux parents, aux mères surtout qui sont les premières éducatrices des enfants, de collaborer avec le prêtre pour prévoir et combler les lacunes qui peuvent se produire, dans l'œuvre de la formation morale, pour assurer la fidélité aux prières du matin et du soir, la fréquentation des sacrements, la préparation des leçons de Catéchisme et d'Histoire Sainte, enfin tout ce qui aide, bons avis et bons exemples, à faire de vrais chrétiens.

L'école libre ou « chrétienne » a inscrit dans ses programmes la formation religieuse et morale des enfants ; elle ne sépare pas l'éducation de l'enseignement. C'est un avantage appréciable ; il facilite grandement la tâche des parents, quoique le fait de confier les enfants à des maîtres chrétiens ne les dispense pas de veiller, chez eux, à ce qu'aucune influence fâcheuse ne vienne compromettre, en dehors de l'école, l'œuvre éducatrice.

On se plaint que, de nos jours, il n'y a plus d'enfants, c'est-à-dire qu'on ne trouve plus, comme autrefois, ce gracieux ensemble de candeur, d'obéissance, de respect, de conscience, de vertu solide, de moralité. Résolument il faut réagir. Il ne suffit pas de chanter à l'église :

Nous voulons Dieu . . .

il faut avant tout prendre les mesures opportunes en vue d'assurer le règne de Dieu dans les familles et dans la paroisse ; et cela ne peut se faire que par la fidélité des parents au plus important de leurs devoirs d'état, celui qui se rapporte à l'éducation chrétienne des enfants.

..

N. B. — Il est bon que les parents s'entendent avec la Direction des Ecoles libres, afin de mieux coordonner les efforts qui sont à faire, de part et d'autre pour mieux assurer la formation morale des enfants.

Le Directeur du Collège St-Christophe, la Directrice du Pensionnat et de l'Ecole Ste-Croisine sont visibles tous les jours qui précèdent l'ouverture des classes.

---

## Un Centenaire d'Apostolat

Histoire des Sœurs de St-Joseph de Cluny  
aux Iles St-Pierre et Miquelon.

Volume illustré : Prix : 15 fr.

En vente au FOYER PAROISSIAL et au PENSIONNAT.



## A Langlade

**L**E pèlerinage annuel à la chapelle de Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus a eu lieu dimanche, 24 août, par une délicieuse journée de soleil et une mer d'huile. En l'absence de grands bateaux, les moyens de transport se sont trouvés insuffisants ; et nombreux ont été ceux qui ont dû renoncer — avec de vifs regrets — à la satisfaction d'aller prier dans le gracieux petit sanctuaire de Langlade. Ajoutons que, par ailleurs, l'organisation d'un pèlerinage n'est guère facilitée par les règlements de l'Administration maritime ; et il a fallu laisser à l'initiative des particuliers le soin de se faire transporter à Langlade et d'en revenir. Un contingent de 29 personnes ont pu prendre passage sur le vapeur « Colonia ». D'autres ont bravement fait le trajet en doris, qui de Saint-Pierre, qui de Miquelon, qui de l'Île-aux-Chiens, avec M. le Curé ; et ainsi une assistance d'environ 200 personnes s'est trouvée vers 10 h. aux abords de la chapelle.

Mgr Heitz avait été amené à Langlade par le « Henry-Ford », de M. Eugène Borotra. A haut du mât de l'embarcation flottait, avec le pavillon national, le gracieux fanion blanc bordé de vert, au chiffre de Sainte-Thérèse.

A 10 h., c'est le dernier coup de la petite cloche de la chapelle. Monseigneur revêt les ornements sacrés ; et la messe commence pendant laquelle, comme par le passé, les pèlerins de Miquelon font les frais des chants liturgiques. Il convient de dire que toute l'assistance a voulu prendre part au *Gloria*, au *Credo*, à l'*Agnus Dei*, comme aussi au cantique où ont été répétées à l'unisson, en guise de refrain, les dernières paroles : *Sancta Teresia, ora pro nobis !* A l'Evangile, Monseigneur a fait une allocution où il a montré, chez Sainte Thérèse, ce qu'a été sa mission sur terre quand, avant de mourir, elle a dit : « Je descendrai... » Après la messe, il lui a recommandé les intentions des assistants et de leurs familles. On a prié pour les absents, pour la Colonie, pour la France ; puis chacun, dans un silence recueilli, a présenté à la chère Sainte ses requêtes personnelles.

Les vêpres étaient fixées pour 2 h. Il y a eu une cérémonie préliminaire : la bénédiction d'un grand Crucifix, d'une statue de Sainte Anne et d'une statue de Saint Antoine de Padoue, offrandes faites à la chapelle.

A l'issue des vêpres, on a encore, en commun, prié Sainte Thérèse et chanté un dernier cantique. Puis les Miquelonnais se sont embarqués. La traversée pour eux va durer trois heures ; mais celles-ci passeront rapidement, dans la récitation du chapelet et le chant de cantiques. La flotille



des doris de l'Île et de Saint-Pierre s'est mise en route un peu plus tard, ainsi que le « Colonia ». Partout, à bord, a régné la joie ; et l'on s'est promis d'être encore de la partie l'an prochain. Tous les pèlerins sont arrivés à bon port, sans avoir eu à déplorer le moindre incident fâcheux.

---

## Échos du Mois

( DU 15 AOUT AU 15 SEPTEMBRE 1930 )

---

*Port de Saint-Pierre.* — Les entrées, du 15 août au 15 septembre, ont été de 24 vapeurs et 34 voiliers.

*Chronique sportive.* — Ce dernier mois fut fécond en événements sportifs. L'A.S.S.P. se déplaça, en effet, pour Grand-Banc et Fortune (Terre-Neuve) où elle rencontra les équipes locales. Le lundi, 11 août, l'équipe de Grand-Banc fut victorieuse par deux buts à un. Fortune remportait également la victoire le lendemain, par un but à zéro.

Les deux équipes de Terre-Neuve vinrent à St-Pierre donner à l'A.S.S.P. l'occasion de prendre sa revanche. Ce qu'elle fit d'ailleurs, en battant Grand-Banc, le mardi 19 août, par deux buts à un, et Fortune par deux à zéro, le samedi 23.

L'A.S.S.P. eut la part plus belle le 7 septembre, quand elle rencontra dans une partie amicale les marins de l'«Aldébaran». Grâce à un entraînement supérieur, St-Pierre réussit facilement à enlever la victoire par 9 buts à 1.

«*La Chanson qui passe*». — Elle s'est arrêtée à Saint-Pierre du 20 au 23 août, avec Mlle Lucienne Defrenne, artiste lyrique, et M. Ad. Gysin, conférencier. Grands et petits s'en souviendront. Jamais on n'avait entendu évoquer, et ce par la chanson, avec tant d'art et de grâce, le Moyen-Age, la Renaissance et les Temps Modernes de notre Histoire dans ce qu'ils présentent de plus intéressant.

Mlle Defrenne, qui est une vraie artiste, a remporté un succès très vif et très légitime, pour la haute tenue des spectacles, soirées et matinées, qui ont fait salle comble, et aussi par la parfaite correction des costumes qui les ont illustrés. Ajoutons qu'elle est aussi une poétesse aux sentiments chrétiens. Le conférencier, M. Gysin, qui a fait l'introduction à chacune des parties du programme — et soit dit en passant, la bonne diction ne semblait avoir aucun secret pour lui — a lu un délicieux petit poème composé



en souvenir de son passage au Mont-Joli (Canada), en mars dernier, où la gracieuse artiste a chanté le sanctuaire de N.-D. de Lourdes, érigé dans cette localité par la piété des Canadiens.

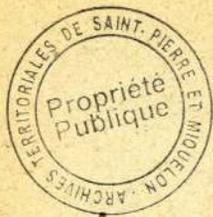
*Victime d'un coup de mine.* — Dans la soirée du 27 août, des ouvriers travaillaient à l'enlèvement d'un quartier de roche, du côté de l'Étang de la Vigie. Une mine était prête ; et, comme le coup tardait à partir, Pierre Plaa fils voulut se rendre compte et prit en main le détonateur. Aussitôt l'explosion eut lieu : elle fut si violente qu'elle arracha le pouce et l'index de la main droite du jeune homme ; et le bout du pouce s'était même incrusté dans sa joue. Le blessé fut transporté immédiatement à l'hôpital. Sa vie n'est pas en danger, quoique l'accident aurait pu avoir des suites beaucoup plus graves.

*Nouvelles aéronautiques.* — D'après les cables de la T. S. F. du 3 septembre, les aviateurs Costes et Bellonte, partis du Bourget le 1<sup>er</sup> septembre, sont arrivés sans incident à New-York où on leur a fait une réception grandiose. La nouvelle de ce vol héroïque a été connue à St-Pierre dès le 2 sept., vers 21 heures, et a provoqué tout de suite une explosion d'enthousiasme. Sur le square de la Pointe-aux-Canons, un grand feu de joie a illuminé la ville et la rade, pendant que les navires et les autos improvisaient un concert original de sirènes et de trompes. Sur la place du Gouvernement, M. Sautot, gouverneur p. i., a adressé à la foule quelques mots empreints de fierté patriotique.

*Prise d'armes.* — Une intéressante cérémonie militaire a eu lieu, à 10 heures, le samedi 6 septembre, sur la place du Gouvernement, en présence de M. Sautot, gouverneur p. i., de M. Gloanec, maire, de M. Bouvet de la Maisonneuve, capitaine de frégate, commandant l'avis «Aldébaran», des Légionnaires de la ville et d'une grande partie de la population. Il s'agissait de la remise de décorations à deux marins bretons de l'avis «Ville d'Ys» en ce moment en rade avec l'«Aldébaran».

Le capitaine de frégate Latham, commandant la «Ville d'Ys», chef de la station navale de Terre-Neuve et d'Islande, a passé en revue les détachements venus des deux navires de guerre ; puis il a épié la croix de la Légion d'Honneur sur la vareuse du Maître de manœuvre Jacques Thomas, un marin dont la poitrine était constellée de médailles de sauvetage. La médaille militaire a été remise au Maître Mécanicien Charles Massé.

Après le défilé, où l'on a admiré l'allure crâne des marins, les invités, États-Majors, Légionnaires et nouveaux décorés, se sont réunis dans les salons de l'Hôtel du Gouvernement pour un vin d'honneur avec allocutions de circonstance. Rappelons que la dernière prise d'armes à St-Pierre, a eu lieu en 1914.



*Noces d'or.* — Cinquante ans de profession religieuse ! C'est l'évènement qui a été célébré dans l'intimité familiale, chez nos excellentes Religieuses du Pensionnat, le dimanche 7 septembre. La Jubilaire, Mère Saint-Thomas, originaire de Saint-Jean (Terre-Neuve), est dans la communauté de St-Pierre depuis trente-trois ans. Elle y est venue comme élève du pensionnat, installé à l'époque dans l'immeuble des «Œuvres de Mer». Quelques années après avoir terminé ses études, elle a demandé son admission au Noviciat des Sœurs de St-Joseph de Cluny, en France.

Le «F. P.» offre à la Jubilaire ses félicitations et ses meilleurs vœux.

*A Langlade.* — Les appels de secours — prêtre, médecin — n'y sont pas fréquents pendant la nuit, et c'est heureux. Le cas s'est produit vers minuit le samedi 6 septembre. Le vapeur «Colonia», appelé par T. S. F., est parti en toute hâte, emmenant le D<sup>r</sup> Hardy et le P. Houée. Des hémorragies incoercibles, chez M. Louis Ollivier, fermier, avaient fait craindre une issue fatale. Grâce aux soins donnés par le docteur, le mal a pu être enrayé.

Dans la soirée de lundi, 8 septembre, le «Colonia» est retourné à Langlade, avec le D<sup>r</sup> Gonzalès et un jeune Saint-Pierrais de l'«Avant-Garde», Joseph Chartier, qui s'était offert pour une transfusion de sang jugée nécessaire. Le résultat fut satisfaisant ; et dès le surlendemain on put embarquer le malade sur le «Colonia» pour le transporter à Saint-Pierre.

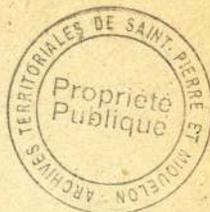
*A Notre-Dame des Retrouvés.* — Le jeudi 12 septembre, dans la matinée, deux professeurs du Collège, MM. Lamour et Michel, étaient partis pour une excursion à la Pointe Plate en hydroglisseur. Mais ils se sont aperçus que ce mode de navigation n'est guère pratique dans nos parages, sinon dans le Barachois et encore quand la mer est calme. Dans la soirée, on fut inquiet sur le sort des deux jeunes gens ; et vers 7 h. le «Philosophe» et le «Henry-Ford» partirent à leur recherche. Un peu après 8 heures, on apprit par T. S. F. qu'ils venaient d'arriver sains et saufs à Miquelon. C'était bien le cas, le lendemain, de faire un pèlerinage à Notre-Dame des Retrouvés, avant de rentrer à Saint-Pierre par le «Colonia»!

*Mouvement des passagers.* — ARRIVÉS, le 20 août, par le «Farnoth» : MM. J. Blanchet, F. Dollo, B. Girardin, A. Gysin ; M. et Mme L. Hardy ; Mme L. Ozon et 2 enfants ; Mlles L. Defrenne, J. Riverin.

PARTIS, le 23 août, par le «Farnoth» : R. P. L. Le Doré, MM. A. Autin, E. Derible, F. Lefèvre, A. Gysin, P. Slaney ; Mmes E. Briand, P. Eloquin et enfant, A. Flahaut, G. Fohot et 2 enfants, J. Méaney et 2 enfants, J. Quédi-net ; Mlles L. Defrenne, C. Heudes, J. Riverin.

ARRIVÉS, le 1<sup>er</sup> septembre, par le «Farnoth» : MM. D. Béchet, J. Gautier, L. Hacala, E. Lévêque, C. Ozon. M. Poulard, M. et Mme G. Detchéverry ; Mmes F. Royer, H. Story ; Mlles A. Servain, M. Story.

PARTIS, le 1<sup>er</sup> septembre, par le «Farnoth» : Les sœurs Dolorosa, Marie-Céleste, Mercédès. — Le 5 septembre, par le «Farnoth» : MM. F. Dollo, E. Forget, A. Pen, H. Téléthéa ; M. et Mme L. Bouroult et enfant, R. Legoff ; Mmes H. Demontreux, C. Garbart ; Mlles R. Demontreux, E. et J. Forget, E. Lenormand, M. O'Connell, C. Roverch.



# M<sup>me</sup> B. Leroux - Deschamps

Parfums de grand luxe - Parfums compacts

Parfums de fourrures - Nouveautés de Paris

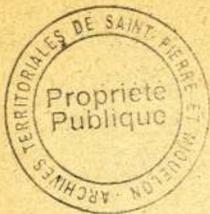
Articles pour cadeaux - Bijoux

Bureau de vente : Pension **LEROUX-COSTE**

## Un peu de notre Histoire (76).

- 1816 (Suite) -

Une déception attendait le commandant Bourrilhon à son arrivée à Saint-Pierre. Il comptait bien y trouver la corvette britannique « Hazard », commodore Sir John Cookesley, qui avait reçu de son gouvernement la mission de faire à la France la remise des îles Saint-Pierre et Miquelon. Et le « Hazard » n'était pas en rade ! Le chargé en chef du service apprit toutefois que ce bâtiment était parti, depuis trois semaines, d'Halifax pour Saint-Jean de Terre-Neuve. Il ne pouvait donc tarder. Mais le temps s'écoulait, et le navire anglais n'apparaissait pas. Lassé d'attendre, ne sachant à quoi attribuer ce retard, sentant combien il importait aux habitants, et au commerce français en général, que cette colonie ainsi que nos droits de pêche sur la côte de l'île de Terre-Neuve nous fussent rendus sans délai, le commandant Bourrilhon envoya le 16 juin à Saint-Jean, sur la « Miquelonnaise », le capitaine de port Leroy, porteur d'une lettre à l'adresse de l'amiral Pickmore, gouverneur de la grande île, le priant de hâter l'envoi à Saint-Pierre de Sir Cookesley ou de tout autre officier pour faire la remise. En conformité d'un ordre ministériel reçu avant son départ de France, le commandant Bourrilhon profita de cette occasion pour solliciter de Sir Pickmore la permission, pour nos pêcheurs, de couper du bois dans la baie du Désespoir, ce qui le dispensait d'envoyer plus tard une des goëlettes à sa disposition pour demander cette faveur.



Pendant que la « Miquelonnaise » filait sur Saint-Jean à force de voiles et y était peut-être arrivée, le « Hazard » faisait enfin son entrée en rade de Saint-Pierre dans la matinée du 22 juin. L'instant solennel était donc arrivé. Dans quelques heures, le pavillon français allait de nouveau flotter, et pour toujours, souhaitons-le! sur ces rochers stériles, témoins des épreuves sans nombre que leurs vaillants habitants des temps passés avaient subies pour l'amour de la France.

Mais ici, laissons parler le commandant Bourrilhon qui, dans une lettre au ministre, en date du 25 juin 1816, rendit compte de la rétrocession de l'archipel dont il aura l'honneur de prendre le commandement effectif.

Monseigneur,

Je suis enfin assez heureux de pouvoir annoncer à Votre Excellence que le pavillon blanc flotte sur les Isles Saint-Pierre et Miquelon.

La corvette de S. M. Britannique, le « Hazard », est entrée en rade de Saint-Pierre dans la matinée du 22 de ce mois. Aussitôt qu'elle a paru, M. le Capitaine Ollivier de la frégate du Roy, la « Revanche », a envoyé un officier à son bord et deux heures après, M. le Commandant anglais Sir John Cookesley est venu à bord de la « Revanche », au moment même où nous nous rendions chez lui. Alors, après nous être mutuellement communiqué nos pouvoirs, nous sommes convenus que la remise aurait lieu de suite. En effet, à quatre heures, nous sommes allés à bord de la corvette anglaise ; et en même temps que nous échangeions les actes de remise et de réception, tant des Isles Saint-Pierre et Miquelon que des droits de pêche dont les sujets français jouissaient sur la côte de l'Isle de Terre-Neuve du 1<sup>er</sup> Janvier 1792, la frégate la « Revanche » et la corvette le « Hazard » saluèrent ensemble de 21 coups de canon les pavillons français et anglais qu'on avait arborés dans cette intention en vue de la rade ; et, après le salut, le pavillon anglais fut amené. Cette cérémonie avait lieu au même moment sur le terrain de la ville où les ouvriers militaires composant la garnison de la colonie étaient sous les armes, et se termina aux cris répétés de « Vive le Roy ! »

Vous trouverez ci-joint copies tant de l'acte de remise qui m'a été délivré par sir Cookesley que du procès-verbal de réception que j'ai donné à cet officier ; et vous remarquerez, Monseigneur, que je me suis conformé dans la rédaction de ces pièces aux instructions consignées dans votre dépêche du 1<sup>er</sup> avril 1816, en m'abstenant de faire aucune réserve explicite des droits de la France qui n'étaient pas énumérés dans l'acte de rétrocession et en insérant au procès-verbal de réception, cette clause : *Sans préjudice aux droits de la France tels qu'ils résultent des traités.*

Je n'ai eu qu'à me louer de M. le Capitaine Cookesley ; loin d'élever aucune prétention déraisonnable, il s'est porté de la meilleure grâce possible à tous les arrangements que je lui ai proposés.

(A suivre.)

E. S.

---

### Leçons d'Anglais

S'adresser à Mlle Marie O'CONNEL, chez M. Le Goff.



## Objets trouvés à Saint-Pierre

depuis le 23 juin 1930, et déposés au Bureau de Police :

*Plusieurs billets de banque, montre avec chaîne, chapelets; chapeau, casquette, épinglette, lunettes, trousse d'outils, bague en or, fourrure avec broche, montre en argent, clef, boucle d'oreille.*

N. B. — Les personnes rentrées en possession d'objets perdus ayant motivé une insertion au *Foyer paroissial* voudront bien faire une offrande pour les Œuvres de la paroisse.

---

## Chronique de l'Île-aux-Chiens

(DU 15 AOUT AU 15 SEPTEMBRE 1930)

---

SÉPULTURE. — A reçu les honneurs de la sépulture chrétienne,  
Le 12 septembre : Alphonse CHAIGNON, 66 ans.

*Pèlerinage à Langlade.* — Le dimanche 24 août, Notre-Dame des Marins à envoyé 52 pèlerins la représenter à la chapelle de Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus, à Langlade. Félicitations à ces vaillants et vaillantes ! Celle qui veut « passer son ciel à faire du bien sur la terre » ne les oubliera pas.

*Catéchisme de persévérance.* — Sur l'avis de Mgr le Préfet Apostolique et conformément aux prescriptions de l'Eglise, un catéchisme de persévérance sera organisé au mois d'Octobre à l'Île, dans des conditions qui seront fixées au prône de la messe paroissiale.

*La pêche.* — Le mois de septembre a apporté une légère amélioration. A défaut de boîte, les pêcheurs vont chercher des moules fraîches au Grand Barachois. Quelques morues, affamées sans doute, se laissent prendre et ainsi les sorties ne sont pas toujours sans résultat. Néanmoins la campagne reste franchement mauvaise. Plusieurs font sécher leur petit lot de poisson dans l'espoir d'en obtenir un meilleur rendement. D'autres, après l'avoir livré « au vert », vont chercher en ville le travail qu'ils ne trouvent pas sur place. C'est le « struggle for life », où l'on sent le besoin de se tourner davantage vers Dieu...

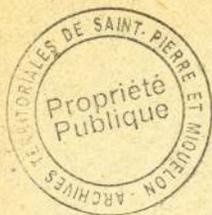
---

### A VENDRE à Saint-Pierre

Meubles et articles divers. — S'adresser à Mme Vve Pinaquy.

— Une Propriété. — S'adresser à Mme Joseph Folquet.

— Une Maison, route de la Pointe-Blanche. — S'adresser à Mme Vve Baslé.



### Histoire vécue.

Une maman ; — son bambin, 5 ans ; — 4 heures du soir.

La maman, poussiéreuse, ébouriffée, suspend quelques minutes son « grand nettoyage » pour collationner. Son fils, assis près d'elle, mord à belles dents soit dans le pain qu'il tient d'une main, soit dans le chocolat qu'il presse de l'autre, mais qui ne fera que trois bouchées.

— Maman, vœux du chocolat.

— T'en as.

— J'en a pus.

— Tant pis, ça coûte cher, t'en auras pas.

— J'en veux encore.

L'enfant tape du pied, pleurniche... Et la maman :

— J'te dis qu't'en as eu assez, qu't'en auras pu !

Et, ce disant, elle lui donne un nouveau morceau.

Une heure plus tard. Maman raccommode. Son fils fait des fouilles pleines d'intérêt dans la boîte à ouvrage. Soudain il saisit l'étui aux aiguilles. Maman intervient :

— Touche pas à ça !

Regard malin de l'enfant. Dans les petites menottes disparaît l'étui.

— Remets-le tout de suite, ou t'as une gifle !

L'enfant, rieur, saute en arrière !

— Donne l'étui, ou t'as une fessée !... Si tu ne le rends pas à l'instant, tu dîneras de pain sec.

L'enfant sait bien par expérience qu'il ne sera ni giflé, ni fessé, ni privé de soupe ; et même, de voir maman se fâcher, ça l'amuse !...

Maintenant l'étui ouvert, les aiguilles éparpillées, il s'en va ; et c'est sa mère qui, patiemment, répare l'accident. Ainsi toujours menacé, parfois même d'être lancé par la fenêtre ou jeté à l'eau, et jamais puni, le marmot fait sans cesse toutes ses volontés.

Il a 12, 15, 18 ans. Il est intraitable et sa mère ne menace plus. A quoi bon ? Cela ne lui a jamais servi à se faire obéir !

Puis, c'est l'apprentissage. Il y a des sanctions. Le jeune homme se cabre : toute contrainte lui est dure... Comment fera-t-il sa vie ?

S'il devient un mauvais sujet, c'est la faiblesse maternelle qu'il accusera ; e' si par miracle il se réforme, il se détachera instinctivement de celle qui lui causa tant de mal.

Il faut avoir l'énergie de punir l'enfant que l'on prétend aimer.

---

**PENSION DE FAMILLE, à St-Pierre**

CHAMBRES GARNIES A LOUER

Mmes LEROUX-COSTE

**Hotel BELMONT**  
 North-Sydney  
 Confort Moderne - Prix Modérés  
 — Green Propriétaire —

**BELMONT Hotel**  
 North-Sydney. (N. S.)  
 Modern Confort - Reasonable Price.  
 — Green Proprietor —

## Chronique de Miquelon

(DU 15 AOUT AU 15 SEPTEMBRE 1930)

ACTES PAROISSIAUX. — Rien à signaler.

*Fête de l'Assomption.* — Pour la circonstance, l'église a été magnifiquement fleurie, grâce à la piété des paroissiens. Nombreuses communions. Des chants de circonstance ont rehaussé l'éclat de la fête. Dans la soirée, la procession dite « du vœu », a été favorisée par un temps splendide. A la tombée de la nuit, un feu d'artifice très réussi, organisé par la municipalité, a terminé la fête.

*Concours de tir.* — Il n'y a pas de fête sans lendemain. A Miquelon, ce lendemain — dimanche 24 août — s'est signalé par un concours de tir. Les lauréats ont été MM. Maurice Leloche, F. Poirier et Paul Dupont. C'est M. Leloche qui a remporté le prix d'honneur.

*Pose d'un corps mort.* — Le jeudi, 28 août, le « Colonia » est arrivé en rade, remorquant le voilier désarmé « Touraine » qui amenait le matériel nécessaire et les hommes chargés de l'opération. Celle-ci fut menée à bonne fin sans difficulté.

*Les travaux.* — La pêche continue, avec un rendement modeste. D'aucuns ont commencé la préparation de la morue en vue du séchage. On se préoccupe aussi de rentrer le foin nécessaire pour l'hivernage du bétail. Puis viendront les gros travaux pour améliorer les routes... C'est du pain sur la planche !

*Match de football.* — Le dimanche, 31 août, les vapeurs « Colonia » et « Saint-Pierre » ont amené à Miquelon des excursionnistes et deux équipes de l'A.S.S.P. Un match était annoncé. La partie a été jouée après les vêpres et vivement applaudie par la foule des spectateurs. Ce sont les blancs qui l'ont emporté sur les verts par 8 à 2 buts. — A l'issue du match, vin d'honneur dans la grande salle de la Mairie, avec laus de M. Gilles Detcheverry, Maire, et de M. Claireaux, Président de l'A.S.S.P. Puis on s'est quitté sur ces mots : A l'an prochain !



SALON DE LECTURE	ENGLISH SPOKEN
CONFORT MODERNE	HABLA ESPANOL
R. C. BORDEAUX 25. 56 A	AD. TÈLÈG : PYRÉHOTEL-BORDEAUX
<b>BORDEAUX</b>	
<b>HOTEL &amp; RESTAURANT DES PYRÉNÉES</b>	
12 & 14, RUE SAINT-RÉMI, 12 & 14	
TÉLÉPH. 45.50	
<b>A. LAFARGOUILLE</b> PROPRIÉTAIRE	EAU COURANTE CHAUDE ET FROIDE
	CHAUFFAGE CENTRAL
	TÉLÉPHONE DANS TOUTES LES CHAMBRES

**Maison L. COUÉLLAN, St-Malo**

**Fabrique de Monuments funéraires**  
en marbres et granits

Inscriptions en tous genres

ANGES et CHRISTES en bronze et porcelaine

Parpaings de toutes dimensions

**Joseph MACÉ**, représentant à Saint-Pierre.

**H.-A. PATUREL, St-Pierre**  
Commissions - Consignations  
Gros & Détail  
Alimentation, Vins, Liqueurs,  
Tissus, Confections, Chaussures,  
Parfums de Luxe, Farines, Grains, Foin

Alimentation - Liqueurs  
Cognac - Vins - Cidre, etc.  
Demandez prix courants.  
**Ch. Houllégatte**  
Représentant  
113, Route de Coutances  
Granville [Manche]

**A vendre :**

— Une Propriété sise rue Nielly. — S'adresser à Mlle Joséphine Yvon .



**SAINT-PIERRE** (Iles St-Pierre et Miquelon)

**Louis Hardy Legranvillais,**

AGENT Imperial Oil Limited  
Great West Wine Co

Collin et Bourrisset: Vins de Bourgogne  
Delbeck et Cie, Reims — Champagnes  
Fournier-Demars de Bourges —  
Liqueurs.

**Folquet Frères**

Agents Champagne « Heidsieck » mono-  
pole — Ship brokers — Importateurs de  
toutes les marques de Whiskies et de  
Liqueurs.

**J. Nicolas,**

Vins et Liqueurs — Alimentation — Arti-  
cles de fumeurs — Sacs et papiers d'em-  
ballage — Cigarettes Nationales.

**PÊCHERIES DE FRANCE**

Agence de St-Pierre  
Commissions — Consignations — Denrées  
Vins et Spiritueux

**ALBERT BRIAND**

Rue de la Poudrière.  
Epicerie - Mercerie - Quincaillerie.

**C. P. Chartier et Cie,**

Représentant de la Maison Peugeot  
Bicyclettes.

**Farines**

Demandez la marque  
« **Royal Household** »  
Dépot chez **H.-A. PATUREL**  
Représentant  
The Ogilvie Flour Mills Co  
Montréal

**P. Le Tiec**

Alimentation générale  
Produits de choix  
Demi-gros et détail

**Julien MORAZÉ**

Quai de la Roncière.

*Armement - Commission - Consignation - Alimentation  
Liqueurs - Confections - Chaussures  
Fournitures en tous genres*

**REPRÉSENTANT**

**Cognac :** Maison Bisquit - Dubouché, Jarnac

**Champagne :** V<sup>e</sup> Cliquot - Ponsardin, Reims

**Vins fins :** Roseheem et C<sup>e</sup>, Bordeaux

**Armement :** Société Nouvelle des Pêcheries à vapeur, Arcachon

**Morues :** Société des Sécheries frigorifiques de Bassens, Bordeaux

**Armement :** Maison Ch. Leborgne, Paris

**Assurance Maritime :** The Board of Underwriters of New-York, N.-Y.

**Assurance contre l'incendie :** Phoenix Insurance Co limited of London

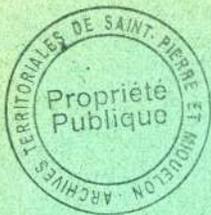
**Moteurs marins :** The Hubbard Motor Co, Connecticut.

**C.P. Chartier et Cie,**

Vins et Spiritueux.

**American House**

Vins et spiritueux. Quai de la Roncière



**SAINT-PIERRE** (Iles Saint-Pierre et Miquelon)

**SAINT-PIERRE SLIPS AND STORES C<sup>o</sup>**

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 2.250.000 FRANCS

Rue du Littoral

**Cales de Halage**

APPROVISIONNEMENT GÉNÉRAL

CHARBON - CIMENT - BOIS

FOURNITURES POUR LA MARINE

CONSIGNATION : NAVIRES & CHALUTIERS

QUAIS & ENTREPOTS

AGENTS DES MARBRERIES GÉNÉRALES

GOURDON DE PARIS - REPRÉSENTANTS

DES MOTEURS AMÉRICAINS L. A.

**Magasin de détail : Angle des Rues Nielly et du Barachois**

**A. Dugué**

Boucherie — Charcuterie — Légumes —  
Œufs, etc. — Fournisseur des navires.

**Auguste DÉROUET**

Constructeur breveté de navires.  
Entrepreneur en tous genres.

**Pension-Restaurant**

M<sup>me</sup> Cadet - Etcheverry,  
Quai de la Roncière.

**Joseph GAUTIER**

Boucherie - Charcuterie - Légumes  
Œufs, etc. Fournisseur des navires.

**HOTEL ROBERT**

Quai de la République

**A Vendre :**

Un Moteur Marque NOX  
S'adresser à M. Edmond Goaziou

**A Louer**

**PIERRE GOGNY, rue Bordé**

Epicerie - Liqueurs - Légumes  
Articles divers

**A. MAUFROY**

Quai de la République  
Commission - Représentation  
Importation - Exportation.

**LA « MORUE FRANÇAISE »**

Sous-Agence Nord  
Denrées de toutes sortes.

**La « Morue Française »**

Armement à la grande pêche  
et au long cours.  
Approvisionnements généraux.

**Le meilleur des reconstituants**

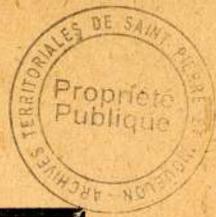
**VIN DU CAP CORSE**

**L. N. Mattei-Bastia**

le seul véritable

**HOTEL LALANNE**

QUAI DE LA RONCIÈRE



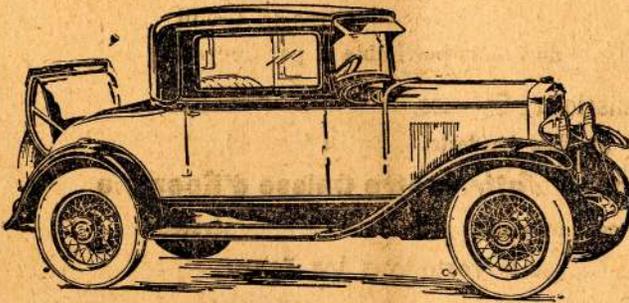
*for Economical Transportation*



# Six Cylindres

GRACIEUSE SILHOUETTE

⌘ Carrosserie Spacieuse ⌘ ⌘ Confort des Sièges ⌘

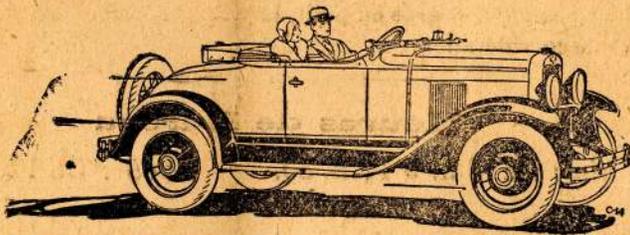


LE COUPÉ SPORT

Tons  
RAVISSANTS  
des  
GARNITURES  
⌘ - ⌘

LA RODASTER SPORT

Lignes  
élancées  
et  
fuyantes



## La CHEVROLET 1930

répond à toutes les exigences pour un PRIX TRÈS ABORDABLE



# LA BANQUE CANADIENNE DE COMMERCE

Etablie en 1867

Siège Social TORONTO, Canada.

Actif au delà de 800 Millions de Dollars

## TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE

Comptes courants - Caisse d'Épargne  
Crédits Commerciaux - Lettres de Crédit  
Virements de Fonds par Cable et par Courrier

Emission de Chèques, Traités et Mandats

(Payables dans toutes les parties du monde)

## Avantages qu'offre notre Caisse d'Épargne

Placement de tout repos -- Intérêts rémunérateurs

Caisse ouverte tous les Jours

[Excepté les dimanches et jours fériés]

DEPOTS OU RETRAITS FAITS A VOLONTÉ, SANS FRAIS

Service prompt et courtois

Cette Banque a pour principe d'accorder à tous ses Clients, que leur compte soit gros ou petit, la plus grande somme de services et de considération.

## Heures de Bureau

*Matin* : De 10 h. à 11 h. 30.      *Soir* : De 1 h. à 4 h.

Agence de St-PIERRE & MIQUELON

G. D. DALLAIRE,

*Directeur*.

Votre Compte d'épargne est votre Fonds d'indépendance